



**FORMULAIRE DE 1e INSCRIPTION 1e Année
(Nouveaux étudiants)**

Veillez fournir 2
photos passeport
récentes en cou-
leur et de bonne
qualité
(3,5cm x 4,5cm)

1. Inscription

Faculté et/ou Institut :

Commerce and Management

Année académique :

/ /

Numéro d'étudiant (fourni par BIU) :

BIU - CGB - -

Adresse e-mail de BIU (fourni par BIU) :

@biu.bi

Identification du candidat

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Carte d'identité N° :

Lieu et date de délivrance :

Sexe :

Masculin

Féminin

Etat civil :

Marié

Célibataire

Email privé :

Num.Téléphone privé :

Adresse de résidence :



2. Etudes antérieures du candidat

Nom de la dernière école fréquentée :

Note de la dernière école secondaire fréquentée : %

Note obtenue à l'examen d'Etat: %

3. Identification des personnes de contact du candidat

En général, ce sont les parents biologiques de l'étudiant s'ils sont toujours vivants, un grand frère assez adulte ou tout autre tuteur qui éventuellement participe au paiement de ses frais académiques. Il faut fournir au moins un contact mais préférablement plusieurs.

Contact 1

Lien de parenté :

Nom :

Prénom :

Email :

Numéro de téléphone :

Adresse de résidence :

Contact 2

Lien de parenté :

Nom :

Prénom :

Email :

Numéro de téléphone :

Adresse de résidence :

Contact 3

Lien de parenté :

Nom :

Prénom :

Email :

Numéro de téléphone :

Adresse de résidence :



4. Termes et Conditions

Soyez au courant que les termes et conditions peuvent changer dans les futures inscriptions annuelles / réinscriptions.

- a) Un montant non remboursable de 50.000 BIF représentant les frais d'inscription doit être versé à la banque sur le compte fourni par le secrétariat. Au moment d'inscription l'étudiant dépose le bordereau au secrétariat. Ces frais sont payables chaque fois qu'une nouvelle année académique commence.
- b) Les frais académiques (les minerval) sont payés en deux tranches (2 semestres) selon un calendrier fixé par la direction de BIU et qui sera communiqué aux étudiants par affichage ou par courriel à l'adresse électronique que BIU aura octroyé à tout étudiant au moment de l'inscription. Ces échéances devront être strictement respectées sinon l'étudiant n'aura pas droit de suivre les cours ni de prendre les tests ou examens avant que la dette soit réglée.
- c) Toute décision et information importante concernant les étudiants sera communiquée par le biais de la boîte électronique BIU et il revient aux étudiants de la consulter assez régulièrement (voir d)).
- d) Un délai d'une semaine à dater du jour d'inscription est accordé à tout étudiant pour activer sa boîte BIU. L'utilisation de ces boîtes est obligatoire, et il n'y aura pas d'excuses pour un étudiant qui aura raté une information pourtant postée dans les délais dans sa boîte.
- e) Tous les documents/informations exigés par BIU doivent être fournis au moment de l'inscription. Ces documents/informations sont :
 - Un Curriculum vitae mis à jour jusqu'à la date d'inscription.
 - Attestation d'identité complète.
 - Un extrait du casier judiciaire vierge.
 - Un diplôme ou certificat de fin des études secondaires - avec les bulletins.
 - Une attestation de réussite à l'examen d'Etat.
 - Deux photos passeport récentes en couleur et de bonne qualité dans la taille 3,5 cm x4,5 cm.
- f) Tous les documents en provenance de l'étranger doivent être approuvés par les autorités burundaises compétentes. BIU se réserve le droit d'annuler toute inscription qui n'aura pas obéi à cette règle. Dans pareil cas, tous les frais (inscription et minerval) déjà versés ne seront pas remboursés à l'étudiant défaillant.
- g) Tous les étudiants à BIU sont tenus de se conformer aux différentes règles de BIU. Ces règles seront fournies par le biais de la boîte électronique BIU (svp de consulter c) et d)).

5. Signatures et cachet de BIU

Le candidat affirme avoir lu et compris tout le contenu du présent formulaire, en foi de quoi, il ap-



BUJUMBURA INTERNATIONAL UNIVERSITY

Excellence in Education for Development

O.M. N°610/136



pose sa signature. Il confirme en outre avoir fourni à BIU des informations conformes à la réalité. Toute falsification constatée au cours de son cursus de formation l'expose à l'exclusion et à l'annulation de tout avantage ou document antérieurement acquis.

Date et signature (Etudiant) :

Le / / , _____

Date et signature (Attaché à l'inscription) :

Le / / , _____

Date et signature (Doyen) :

Le / / , _____